



13.06 2023

Projet Curala – rencontre avec les observateurs

Hier soir, les autorités ont rencontré certains citoyens ayant émis des observations au sujet du [projet Curala](#). Celui-ci avait été présenté à la population par la commune et ses partenaires lors d'une soirée d'information en octobre 2022. Aujourd'hui, la commune tire un bilan positif de cette rencontre qui permet de préciser les contours du projet et de répondre aux questions et remarques adressées.

Le projet Curala est probablement le projet de la décennie pour la commune de Val de Bagnes. A ce titre, il suscite de l'intérêt aussi bien auprès des autorités (Conseil municipal et général) qu'auprès de la population. Dès lors, différentes démarches sont entreprises depuis plusieurs années par la Municipalité, notamment en lien avec le législatif communal. Celui-ci a pu suivre étape après étape l'évolution du projet au travers des demandes de crédits d'engagements ou de présentations lors des plenums.

En octobre 2022, le projet jugé suffisamment mûr pour le rendre public a été présenté, concrètement aux citoyennes et citoyens bagnards. Lors de la soirée de présentation, environ 200 personnes avaient répondu présent pour découvrir le réaménagement de tout un quartier au lieu-dit « Curala ».

La publication du projet a permis à la population de rendre différentes observations sur des thématiques aussi variées que l'architecture, l'urbanisme et la mobilité, le logement, la durabilité ou encore les équipements publics. Ainsi, le Service de l'aménagement du territoire a reçu 12 observations sous forme de courrier qu'il a souhaité traiter directement avec les principaux intéressés lors d'une séance commune qui s'est tenue le 12 juin au soir. Si certaines sont directement liées au projet Curala, d'autres trouveront leurs réponses dans différents projets sur lesquels se penchent déjà la commune (déviation du trafic au Châble, offre scolaire, avec plusieurs alternatives à l'étude.

« Cette rencontre était nécessaire pour nous car elle permet de faire prendre conscience de l'importance de ce projet d'avenir pour notre commune. Nous voulons créer un nouvel espace de vie, avec une mixité de logements et d'activités ainsi qu'une meilleure utilisation des espaces publics, y compris des rives de la Danse. Notre volonté est de donner une dimension stratégique forte à ce pôle perçu comme une véritable plateforme de transport régional. Nous savons qu'il s'agit d'un projet ambitieux et visionnaire qui amènera un changement au cœur du Châble. Nous comprenons les craintes face à la nouveauté mais nous sommes convaincus que ce changement sera positif. Grâce à l'intérêt et aux investissements des caisses de pension, nous avons une opportunité qu'il faut saisir pour notre développement. Cependant, il convient pour la Commune d'être attentive aux remarques et questionnements tout à fait légitime d'une tranche de la population » relève Christophe Maret, Président de la Commune.

La prochaine étape arrive dans une dizaine de jours. Une information sera donnée au Conseil général lors du plénum du 21 juin. Des ateliers citoyens sont également prévus d'ici la fin de l'année. Ils porteront principalement sur l'utilisation et l'aménagement des espaces publics, des rives de la Dranse et du secteur Saint-Marc.

(Plus d'info sur Curala : www.valdebagnes.ch/curala)

Commune de Val de Bagnes

Christophe Maret
Président de Commune
079 628 24 21